

# Master en gestion de production

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR502 Gestion environnementale			
Code	TEPR2M02	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Matthieu LEPAPE</b> (matthieu.lepape@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du bloc 2 du Master en Gestion de Production.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
  - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
  - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
  - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
  - 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
  - 3.4 Exercer un esprit critique
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
  - 6.1 Respecter la législation et les normes en vigueur
  - 6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
  - 6.3 Participer à la gestion de la qualité
  - 6.4 Intégrer l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources
  - 6.5 Intégrer le respect de l'environnement dans le cadre du développement durable.

### Acquis d'apprentissage visés

A terme de l'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Définir et expliquer les notions de base de la législation, des impacts environnementaux, du cycle de vie d'un produit
- justifier les implications des principes du droit de l'environnement
- Tenir un raisonnement cohérent sur les pratiques actuelles
- Etre critique quant au traitement et à la valorisation des effluents et des déchets
- Mettre en place des étapes du système de management environnemental dans une entreprise
- Se positionner de façon argumentée sur toute question relative à la gestion environnementale

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR2M02A          Gestion environnementale

16 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR2M02A          Gestion environnementale

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'évaluation consiste en un travail personnel concernant une réalité vécue en formation pratique.

Ce travail est à rendre pour le dernier cours programmé à l'horaire.

En cas de non remise ou d'échec, l'évaluation du Q3 est un travail similaire au précédent, à remettre pour le premier jour de la session.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Master en gestion de production

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion environnementale			
Code	9_TEPR2M02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Matthieu LEPAPE (matthieu.lepape@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Voir fiche UE.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- de définir et d'expliquer les notions de base de la législation, des impacts environnementaux, du cycle de vie d'un produit
- justifier les implications des principes du droit de l'environnement
- de choisir et d'expliquer les méthodes requises pour éliminer un type de polluant
- d'expliquer les filières les mieux adaptées aux traitements des déchets à éliminer
- de tenir un raisonnement cohérent sur les pratiques actuelles
- d'être critique quant au traitement et à la valorisation des effluents et des déchets
- de mettre en place des étapes du système de management environnemental dans une entreprise
- de se positionner de façon argumentée sur toute question relative à la gestion environnementale

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Impacts environnementaux : énergie, déchets et eau
- Mise en place de la gestion des déchets dans une entreprise

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral. Participation active sous forme d'activité ludique pour comprendre les impacts environnementaux. Des travaux personnels, en groupe ou en solo peuvent faire partie de l'apprentissage, de même que l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières telles que la classe inversée, la classe renversée, etc.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

/

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Néant

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation continue au Q2 à chaque séance.

Examen écrit au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

"En fonction de l'évolution de la pandémie liée au COVID-19, dans le respect des recommandations décidées par les Autorités compétentes, les activités alterneront, au besoin, entre du présentiel et/ou du distanciel. Si la situation sanitaire l'exige, une évaluation écrite en mode distanciel sera envisagée. »

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).